MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 41 – du 6 au 12 novembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, DAMAS, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : GARDER LE CAP DANS L'INCERTITUDE : ACTUALITÉ MACROÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE CHIFFRE À RETENIR

-2,1 %

CROISSANCE ESTIMÉE POUR 2026 DE LA ZONE MENA

Les économies du Proche et du Moyen-Orient évoluent dans un environnement marqué par l'intensification des tensions régionales, les perturbations des approvisionnements énergétiques et commerciaux et une forte incertitude macroéconomique. Selon la Banque mondiale, l'activité économique de la région Moyen-Orient – Afrique du Nord (MENA), une zone certes plus importante que celle concernée ici, devrait se contracter de 2,1 % en 2026, après une croissance de 3,3 % en 2025, sous l'effet des perturbations liées au conflit régional. Dans son rapport d'octobre 2026 intitulé *Steering Through Uncertainty*, le FMI souligne l'hétérogénéité des conséquences de ces chocs : les économies dépendantes des exportations d'hydrocarbures subissent un ralentissement marqué, tandis que plusieurs pays importateurs de pétrole font preuve d'une résilience relative, soutenue par la demande intérieure, le tourisme ainsi que les remises et les transferts de fonds.

L'Égypte et la Jordanie connaissent cette « résilience sous pression » (FMI). L'Égypte bénéficie d'une reprise relativement soutenue, avec une croissance attendue à 5,1 % en 2026, après 4,4 % en 2025. Cette dynamique repose sur le redressement du tourisme, du trafic du canal de Suez et de la demande intérieure. Les équilibres macroéconomiques demeurent toutefois fragiles : l'inflation devrait atteindre 13,3 %, le déficit courant 4,4 % du PIB et la dette publique 84 % du PIB ; l'élément principal de fragilité reste le poids de l'État dans l'économie. En Jordanie, la croissance devrait rester stable à 2,7 % en 2026, avec une inflation contenue à 2,3 % en glissement annuel. Malgré la solidité relative de son cadre macroéconomique, le pays reste exposé aux tensions régionales, notamment en raison de sa dépendance énergétique. La préservation des équilibres budgétaires, de la stabilité monétaire et des réserves extérieures demeure donc prioritaire.

Israël s'inscrit également dans cette dynamique. La croissance devrait atteindre 3,5 % en 2026, après 2,9 % en 2025, mais rester inférieure aux prévisions antérieures au conflit. L'activité demeure pénalisée par les dépenses militaires, la mobilisation des réservistes et les contraintes sur l'offre de travail. La fin des poussées inflationnistes et le retour d'investissement étrangers interviennent au prix de coupes budgétaires hors défense et d'un coût de la vie en hausse.

En revanche, en Palestine, au Liban et dans une certaine mesure en Syrie, le conflit « exacerbe les fragilités préexistantes » (Banque mondiale). En Palestine, la situation économique reste significativement dégradée, sous l'effet des destructions d'infrastructures, des restrictions de circulation et de l'effondrement de l'activité productive. L'insécurité alimentaire, qui touche plus de la moitié de la population de Cisjordanie et de Gaza, ainsi que la faiblesse des recettes publiques et des capacités de financement de l'Autorité palestinienne notamment du fait de la retenue des *clearance revenues*, accentuent les besoins d'aide extérieure. Au Liban, les perspectives

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

restent conditionnées à la stabilisation politique et sécuritaire, et la reprise escomptée a été tuée dans l'œuf, en raison des destructions liées aux tensions militaires, de la faiblesse des finances publiques et de l'absence de restructuration du secteur bancaire ; la chute du PIB serait d'au moins 6,4 % pour 2026. En Syrie, les perspectives sont plus favorables : le FMI anticipe une croissance à deux chiffres en 2026, soutenue par la reprise agricole et énergétique, l'amélioration de l'approvisionnement électrique et le redémarrage des échanges, ainsi que par le retour d'environ 1,5 million de réfugiés. Toutefois, une croissance durable reste tributaire de la reconstruction des infrastructures, de l'amélioration de la gouvernance et de la mobilisation de financements internationaux.

L'Irak et l'Iran figurent parmi les économies les plus exposées aux perturbations énergétiques et commerciales régionales, compte tenu de leur dépendance aux exportations d'hydrocarbures et, pour l'Iran, du statut de belligérant. En Irak, les difficultés d'acheminement du pétrole et la contraction des exportations pèsent sur l'activité et les recettes publiques, accentuant les déséquilibres budgétaires et extérieurs ; la contraction du PIB pourrait être de plus de 12 % pour 2026 d'après la Banque mondiale. En Iran, les contraintes sur la production et les exportations énergétiques, auxquelles s'ajoutent les sanctions internationales et les difficultés d'accès aux financements extérieurs, fragilisent davantage les perspectives économiques. Pour ces deux pays, la normalisation des flux énergétiques constitue une condition essentielle au redressement de l'activité et des finances publiques.

Dans l'ensemble, les perspectives macroéconomiques de la zone restent étroitement dépendantes de l'évolution des tensions géopolitiques et des conditions d'approvisionnement énergétique et commercial. Le FMI identifie principalement des risques de dégradation liés à une nouvelle perturbation des routes maritimes, à la hausse des prix énergétiques et à l'aggravation des besoins de financement extérieur. Il recommande de préserver les marges budgétaires, de renforcer la mobilisation des recettes fiscales, de privilégier les aides ciblées et de poursuivre les réformes structurelles favorisant l'investissement privé. Les enjeux diffèrent ainsi selon les pays : préserver les équilibres macroéconomiques en Égypte et en Jordanie, maîtriser les coûts sécuritaires en Israël, rétablir les capacités productives au Liban, en Syrie et en Palestine, et réduire la vulnérabilité énergétique en Irak et en Iran.

Service Économique Régional de Beyrouth

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

ÉGYPTE

1. HAUSSE (+26,5 %) DES TRANSFERTS DE FONDS DE LA DIASPORA SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Les transferts de fonds des Égyptiens à l'étranger ont atteint un niveau record de 38,2 Mds USD au cours des neuf premiers mois de 2026, soit une hausse de 26,5 % en glissement annuel par rapport aux 30,2 Md USD enregistrés au cours de la même période en 2025. Cette hausse de 8 Mds USD confirme la place de recettes de la diaspora comme source première de devises étrangères pour l'économie égyptienne. Après avoir atteint 12,8 Mds USD au premier trimestre 2026 (janvier-mars), en hausse de 12,9 % par rapport au dernier trimestre 2025 (11,3 Mds USD), les transferts ont légèrement diminué au deuxième trimestre 2026, à 12,4 Mds USD (-3,3 % en glissement trimestriel). Ils ont ensuite rebondi au troisième trimestre 2026 (juillet-septembre), atteignant un niveau record de 13 Mds USD (+5,2 % sur le trimestre). La pérennité de ces entrées de capitaux pourrait contribuer à alléger la pression sur le compte courant de l'Égypte.

2. NOUVELLE BAISSE DE L'INFLATION URBAINE (12,7 %) EN OCTOBRE

L'inflation urbaine poursuivi son ralentissement pour le troisième mois consécutif, ramenée de 13,9 % en septembre à 12,7 % en octobre 2026, soit son niveau le plus bas depuis janvier 2026. À l'échelle nationale, l'inflation globale a également reculé, ramenée de 12,8 % à 12 %. En glissement mensuel, la hausse des prix urbains s'est limitée à 0,7 %, après 1,3 % en septembre, notamment grâce au ralentissement des prix alimentaires (+1,1 %, contre +2,8 % le mois précédent). Les prix des légumes ont diminué de -2 %, après leur forte progression de 14,7 % en septembre, tandis que ceux des fruits ont reculé de -0,8 %. Cette stabilisation a toutefois été partiellement compensée par la hausse des prix de la volaille (+7,4 %) et de la viande (+3,1 %). De son côté, l'inflation sous-jacente a été ramenée de 14,1 % en glissement annuel en septembre à 13,1 % en octobre. Toutefois sa progression mensuelle est passée de 0,8 % le mois dernier à 1,2 %. La dynamique des prix demeure ainsi contrastée : si les effets de base et le reflux des prix alimentaires contribuent au ralentissement de l'inflation annuelle, les tensions sous-jacentes persistent, dans un contexte de dépréciation de la livre égyptienne en octobre.

3. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2026/2027 : POINT D'ÉTAPE SUR LES OBJECTIFS BUDGÉTAIRES ET LA GESTION DE LA DETTE

Le président Abdel Fattah Al-Sissi a réuni le 9 novembre le Premier ministre Mostafa Madbouly et le ministre des Finances Ahmed Kouchouk afin de faire le point sur l'exécution du budget 2026/27, quatre mois après le début de l'exercice. Adopté le 22 juin, celui-ci prévoit un excédent primaire de 1 200 Md EGP (22,4 Mds USD, soit 5 % du PIB) ainsi qu'une réduction du ratio de la dette publique à 78 % du PIB d'ici juin 2027, contre 82,9 % pour l'exercice 2025/26. À court terme, l'excédent primaire a progressé de 65,2 % en glissement annuel au cours des deux premiers mois de l'exercice 2026/27. Les échanges ont notamment porté sur la réduction de la dette et la diversification des sources de financement. Pour réduire les besoins d'emprunt de l'État, le gouvernement étudie la possibilité d'investir une partie des excédents et des liquidités des entités publiques dans des titres de dette souveraine, afin de limiter le recours aux financements domestiques et extérieurs les plus coûteux. Cette stratégie intervient alors que la dette extérieure totale a atteint 164,8 Mds USD en juin 2026, soit une hausse de 5,2 % sur un an. Enfin, le président Al-Sissi a demandé à ce que les objectifs des programmes nationaux de développement soient assortis de calendriers précis et d'indicateurs de performance.

4. LA BERD OCTROI UN FINANCEMENT DE 54 M EUR POUR LE PROJET SOLAIRE NEFER BENBAN

La Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) a octroyé un financement de 63,5M USD (54 M EUR) pour le financement de la société de projet *Nefer Benban for Renewable Energy*, permettant le développement de 258,5 MWp de photovoltaïque adossé à un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 120MWh. La société de projet est détenue conjointement par Infinity Power (51 %) et HAU Energy (49 %), elle-même détenue par Hassan Allam Utilities, Meridiam et la BERD. L'électricité produite sera revendue à l'EETC dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité (PPA) de 25 ans. Le CTF prévoit également la mise en place

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

d'une coopération afin de mettre en place deux programmes de formation technique dans le développement des énergies renouvelables pour les jeunes du gouvernorat d'Assouan. Ce projet illustre l'accélération du développement de projets couplant génération solaire et systèmes de stockage par batteries (BESS) dans le portefeuille égyptien de projet renouvelables, face à un besoin majeur en termes de développement de capacité de stockage.

5. LE CONSEIL DES MINISTRES APPROUVE UNE AUGMENTATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXPORT

Le 5 novembre, le conseil des ministres présidé par le Premier ministre égyptien a approuvé une augmentation du programme d'incitation à l'export intervenant à la suite d'une annonce présidentielle lors du Forum Égypte 2026. Le programme prévoit une augmentation moyenne de 35 % des aides à l'exportation en fonction des secteurs, notamment l'industrie textile, mécanique, médicale, et pharmaceutique, excluant cependant les zones franches. Il prévoit également une prise en charge de 50 % des coûts de fret maritime et terrestre vers certaines régions du monde, notamment l'Afrique, et 25 % des coûts de fret aérien vers l'Europe pour les exportations agricoles. L'enveloppe dédiée au programme atteint 48 Mds EGP pour l'exercice fiscal en cours, contre 28 Mds EGP versés en 2025/2026.

IRAK

1. NÉGOCIATIONS AVEC LE FMI POUR UN PROGRAMME DE RÉFORMES POUR 2027-2029

Les autorités irakiennes et le Fonds monétaire international (FMI) négocient à Amman la mise en place d'un programme de réformes économiques sur trois ans couvrant la période 2027-2029. Les discussions, conduites par le ministre des Finances Falih Sari, portent notamment sur l'amélioration de la gestion des finances publiques, la stabilisation de la politique monétaire, la restructuration et la modernisation des banques publiques et privées, ainsi que le renforcement de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La réforme du secteur électrique, l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption figurent également parmi les priorités. Les discussions techniques vont se poursuivre afin d'élaborer un document commun définissant les réformes et leur calendrier de mise en œuvre. Le montant d'un éventuel financement du FMI, ses conditions et ses modalités restent toutefois à préciser.

IRAN

1. LE CONSEIL SUPRÊME DE SÉCURITÉ APPROUVE LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE FERROVIAIRE DE RASHT-ASTARA

Le Conseil suprême de sécurité nationale a approuvé l'accord relatif à la construction de la ligne ferroviaire Rasht-Astara, un projet stratégique réalisé en coopération avec la Russie. Selon le directeur de la Compagnie de construction et de développement des infrastructures de transport (CDTIC), cette approbation, obtenue à la demande de la partie russe afin de formaliser les engagements iraniens, constitue une étape importante vers la mise en œuvre du projet. D'une longueur de 162 km, cette ligne reliera Rasht, dans la province du Guilan, à Astara, à la frontière avec l'Azerbaïdjan. Elle représente le principal maillon ferroviaire manquant de la branche occidentale du Corridor international de transport Nord-Sud (INSTC), destiné à faciliter les échanges commerciaux entre la Russie, l'Iran, les pays du Golfe et l'Inde. L'accord initial, signé en mai 2023, prévoit un investissement total estimé à 1,6 Md EUR, dont 1,3 Md EUR sous forme de financement russe. Les travaux devraient débuter en 2027 et s'achever à l'horizon 2030. À terme, la ligne pourrait permettre le transport d'au moins 15 Mt/an de marchandises.

2. WASHINGTON ÉTEND SA STRATÉGIE DE BLOCUS ÉCONOMIQUE

Le Commandement central des forces armées américaines (CENTCOM) a annoncé, le 7 novembre, la création d'une nouvelle cellule opérationnelle baptisée « *Task Force Iron Gate* », destinée à renforcer le contrôle des flux commerciaux et logistiques à travers les frontières terrestres du pays et la mer Caspienne. Sa mission consistera à identifier et à entraver les circuits d'approvisionnement en systèmes d'armement, technologies à double usage et marchandises soumises aux sanctions, ainsi qu'à limiter les flux financiers considérés comme illicites

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

par Washington. Selon le CENTCOM, le blocus naval aurait déjà empêché l'exportation de plus de 25 Mds USD de pétrole brut, un montant avancé par les autorités américaines qui n'a pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Sur le plan économique, cette nouvelle initiative pourrait accroître les contraintes pesant sur les échanges terrestres avec les pays voisins et les liaisons logistiques avec la Russie et l'Asie centrale. Elle risque également d'entraîner un renforcement des contrôles, une augmentation des coûts de transport et d'assurance ainsi que des difficultés supplémentaires pour les opérateurs commerciaux et financiers. Selon le ministre irakien des Affaires étrangères, le département américain du Trésor aurait demandé à Bagdad de fermer l'ensemble de ses postes-frontières avec l'Iran, à l'exception de deux passages, dont un situé au Kurdistan irakien. Les autorités irakiennes ont indiqué poursuivre leurs discussions avec Washington, soulignant les conséquences économiques qu'une telle fermeture pourrait avoir sur leur propre pays.

3. L'OFAC RENFORCE LES SANCTIONS CONTRE LES CIRCUITS FINANCIERS INTERNATIONAUX ET LES PLATEFORMES DE CRYPTOMONNAIES

Le 6 novembre 2026, l'OFAC a annoncé deux nouvelles mesures visant les circuits financiers et les transactions en cryptomonnaies liés à l'Iran, dans le cadre de l'opération *Economic Outcast*. Ces mesures concernent, d'une part, la plateforme internationale d'échange de cryptomonnaies MEXC Global et, d'autre part, huit sociétés de services financiers établies au Canada, soupçonnées par Washington de faciliter des transferts de fonds à destination ou en provenance de l'Iran. Dans ce cadre, le *Financial Crimes Enforcement Network* (FinCEN) a émis une ordonnance interdisant aux institutions financières américaines de traiter les transferts de fonds impliquant MEXC Global. Selon le Trésor, cette plateforme aurait facilité, entre mai 2021 et mai 2026, près de 1 Md USD correspondant à des transactions directes avec plus de 40 plateformes iraniennes d'échange de cryptomonnaies. Les autorités américaines font également état d'environ 22 M USD de transactions liées à la Banque centrale d'Iran (BCI), au Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) et à sa Force Al-Qods. Parallèlement, l'OFAC a inscrit huit sociétés canadiennes de services financiers et de change sur sa liste de sanctions. Ces sociétés auraient facilité la conversion de rials et d'autres devises en actifs numériques, permettant ainsi la réalisation de transferts financiers internationaux liés à l'Iran. Plusieurs d'entre elles auraient effectué des transactions avec des plateformes iraniennes déjà sanctionnées, notamment Nobitex, Wallex, Bitpin, Ramzinex, Aban Tether et Shelbit, ainsi qu'avec des adresses de portefeuilles numériques que Washington associe au CGRI. Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans une série de sanctions américaines visant progressivement les plateformes de cryptomonnaies et les intermédiaires financiers. Pour mémoire, en janvier 2026, Washington avait sanctionné les plateformes Zedcex et Zedxion, puis, en juin, quatre importantes plateformes (Nobitex, Wallex, Bitpin et Ramzinex). En août, l'OFAC avait étendu ses sanctions à Aban Tether et Shelbit, avant de cibler BitBank en septembre.

4. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2027/2028

Selon l'Organisation du Plan et du Budget, la maîtrise de l'inflation et le maintien de la stabilité économique figurent parmi les priorités du budget 1406 (2027/2028). En matière de dépenses publiques, une hausse moyenne de 35 % des rémunérations des fonctionnaires est envisagée, selon un mécanisme progressif privilégiant les salaires les plus modestes. Parallèlement, les recrutements dans la fonction publique seront soumis à l'autorisation préalable de l'Organisation du Plan et du Budget. Sauf dérogations exceptionnelles, la création de nouvelles lignes budgétaires, le lancement de nouveaux projets d'investissement public ainsi que l'acquisition ou la construction de bâtiments administratifs seront interdits. Les organismes publics devront également identifier et valoriser leurs actifs excédentaires avant le 11 novembre 2026. Les ressources consacrées aux investissements publics seront prioritairement affectées à l'achèvement des projets en cours, notamment ceux présentant un fort potentiel de rentabilité économique et de création d'emplois. Concernant le soutien aux entreprises, le gouvernement entend privilégier les secteurs capables de maintenir leur production et leurs emplois ou de reprendre rapidement leurs activités.

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

Les dispositifs envisagés comprennent notamment le financement du fonds de roulement des industries stratégiques, le renforcement des garanties de crédit, le développement du financement des chaînes d'approvisionnement, la couverture des risques à l'exportation et l'amélioration des infrastructures logistiques. L'une des particularités du budget réside dans son élaboration selon plusieurs scénarios économiques, dont l'hypothèse extrême d'une suppression totale des recettes pétrolières.

ISRAËL

1. LE GOUVERNEMENT APPROUVE TROIS PROJETS DE CENTRALES AU GAZ ET DEUX PARCS SOLAIRES

Désormais, ces grands projets d'infrastructure vont passer par une procédure de planification relativement rapide au sein de la Commission des infrastructures nationales, afin de répondre à la forte croissance de la consommation d'électricité prévue en Israël en raison de l'IA, les data centers ainsi que par la croissance démographique et l'arrivée massive des véhicules électriques. Les centrales électriques seront construites pour l'une près de Jatt (par PowerGen et d'une capacité de 900 GW), et les deux autres (dont les capacités restent inconnues) à Menashe (par Shamir Energy) et dans le parc industriel de Palmachim (par IES). Ces trois centrales seraient opérationnelles au cours des années 2030. Les installations solaires seront quant à elle de type agro-photovoltaïque afin de préserver un corridor écologique, et situées près de Nahariya ainsi que dans la zone frontalière avec la bande de Gaza.

2. FITCH AVERTIT QUE L'IMPASSE POLITIQUE MENACE LA NOTATION DE CRÉDIT D'ISRAËL

Les résultats des élections à la Knesset exposent l'État d'Israël à un risque accru d'incertitude politique prolongée, selon l'agence de notation Fitch. Celle-ci a cependant maintenu la notation de crédit actuelle d'Israël, à « A » avec perspective négative. Cette perspective reste justifiée par les incertitudes autour de l'adoption satisfaisante d'un budget pour 2027, et des risques associés en matière de ratio d'endettement.

3. LE SHEKEL À SON PLUS BAS NIVEAU FACE AU DOLLAR DEPUIS SEPT MOIS

Les incertitudes politiques et géopolitiques en Israël, ainsi que la chute des cours à Wall Street, affaiblissent la monnaie israélienne, qui a atteint son plus bas niveau (3,17 ILS pour un USD) depuis fin mars. Alors que pour de nombreux consommateurs israéliens, un dollar plus fort se traduit par une hausse des coûts des voyages en avion, des produits importés et des achats en ligne, les exportateurs israéliens, dont les recettes sont principalement libellées en dollars tandis que leurs charges salariales et leurs frais d'exploitation sont payés en shekels, constatent une amélioration immédiate de leur rentabilité. La monnaie israélienne s'est également fortement dépréciée ces derniers mois face aux autres principales devises et a perdu près de 4,5 % depuis les élections du 27 octobre ; face au shekel, l'euro s'est apprécié depuis de 9,7%.

4. REVOLUT OBTIENT UNE LICENCE CONDITIONNELLE POUR SON IMPLANTATION

Le gouverneur de la Banque d'Israël et le contrôleur des banques ont informé l'actionnaire majoritaire du groupe Revolut, M. Nikolai Storonsky, de l'achèvement de la procédure d'examen en vue de l'octroi d'une licence pour la création de la banque Revolut en Israël. Il s'agit de la troisième autorisation accordée à une nouvelle banque en Israël depuis décembre 2019 (après celles de One-Zero et Esh), après près de 40 ans sans création de nouvelle banque dans le pays. L'entrée de la fintech britannique sur le marché financier local devrait renforcer la concurrence (encore imparfaite) dans le secteur bancaire. Revolut devra désormais compléter plusieurs étapes de préparation réglementaire, technologique et opérationnelle avant d'être autorisée à activer sa licence et offrir ses services au public local.

JORDANIE

1. FMI : ACCORD TECHNIQUE SUR LA 6ÈME REVUE DE L'EFF

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Jordanie sont parvenus à un accord au niveau des équipes techniques sur la sixième revue du mécanisme élargi de crédit (*Extended Fund Facility* – EFF) mis en place

en janvier 2024. D'après le FMI, l'économie jordanienne continue de faire preuve de résilience malgré la prolongation du conflit régional, grâce à des politiques macroéconomiques prudentes et au soutien continu des partenaires internationaux. Portée principalement par le secteur manufacturier et le secteur agricole et les activités logistiques du port d'Aqaba, la croissance du PIB réel a atteint 3 % en glissement annuel (g.a.) au S1 2026, tandis que l'inflation est restée maîtrisée. Sur le plan des finances publiques, une gestion rigoureuse des dépenses aurait permis d'absorber le manque à gagner en termes de recettes fiscales (évalué à 0,8 % du PIB au S1) lié aux tensions régionales. Le gouvernement maintient ainsi son objectif de ramener la dette publique à environ 80 % du PIB d'ici 2028. Si le déficit du compte courant s'est réduit au S1 2026 pour s'établir à -4,6 % du PIB dons inclus, le FMI anticipe néanmoins un creusement sur l'ensemble de l'année à -7,5 % du PIB (contre -5,7 % du PIB prévu avant la guerre). Un accord technique a également été trouvé sur la troisième revue de la facilité pour la résilience et la durabilité (*Resilience and Sustainability Facility* – RSF) approuvée en juin 2025. Sous réserve de validation par le conseil d'administration du FMI, ces deux accords permettront au FMI de déboursé environ 294 M USD de financements (dont 133 M USD au titre de l'EFF et 161 M USD pour la RSF).

2. Signature de 11 accords de coopération avec la Syrie

La Syrie et la Jordanie ont annoncé la signature de 11 accords visant à renforcer leur coopération dans les transports, l'agriculture, l'eau, l'aviation civile, l'éducation, la sécurité alimentaire, l'administration publique, la protection de l'environnement et la jeunesse, ainsi que les investissements croisés. Ont notamment été signé un protocole d'entente entre les ministères des transports des deux pays sur la connectivité ferroviaire, ainsi qu'un accord entre la Commission de réglementation de l'aviation civile (CARC) jordanienne et l'Autorité générale syrienne de l'aviation civile et du transport aérien, visant à renforcer la coopération technique et l'échange d'expertise.

Liban

1. Le déploiement du câble de télécommunications Cadmos 2 entre le Liban et Chypre à débuté

Le navire câblier Sophie Germain, exploité par Orange Marine, filiale d'Orange, est arrivé le 8 novembre au large des côtes de Jbeil, au Liban pour entamer la pose du câble sous-marin Cadmos 2 reliant le Liban à Chypre, a annoncé l'opérateur public de télécommunications, Ogero. Avec deux ans de retard sur le calendrier initial, ce nouveau câble en fibre optique doit remplacer Cadmos 1, en service depuis 1995 et arrivé au terme de sa durée de vie prévue. Présenté par Ogero comme le premier nouveau câble international raccordé au Liban depuis l'arrivée du câble IMEWE en 2010, Cadmos 2 disposera de deux points d'atterrissement sur le littoral libanais. Sa date de mise en service n'a pas été communiquée. Le conseil des ministres libanais avait également approuvé le 15 janvier 2026 le raccordement du pays au câble européen Medusa, qui ambitionne de relier une douzaine de pays bordant la Méditerranée.

2. Publication du rapport annuel 2025 de la Banque du Liban

La Banque du Liban (BdL), banque centrale, a publié en novembre 2026 son rapport annuel portant sur l'année 2025. Elle indique avoir maintenu, pendant cette période, une relative stabilité monétaire, avec un taux de change avoisinant 89 500 LBP pour un dollar. Sur l'année 2025, les actifs des banques commerciales ont atteint 9 156 269 milliards de LBP, en baisse de 0,8 %, tandis que les dépôts du secteur privé ont reculé de 1,6 %, à 7 786 617 milliards de LBP. Les crédits au secteur privé ont enregistré une baisse plus importante de 12 %, pour s'établir à 466 415 milliards de LBP, soit seulement 6 % du total des dépôts. La dollarisation demeure particulièrement élevée, les dépôts en devises représentant 99 % des dépôts bancaires et les crédits en devises 98 % du total des crédits. Par ailleurs, les réserves en devises de la BdL ont progressé de 17,4 %, à 1 064 587 milliards de LBP, soit 11,9 Mds USD, tandis que les réserves en or ont augmenté de 67,5 %, à 3 613 517 milliards de LBP, principalement sous l'effet de la hausse des cours internationaux. Enfin, les avancées

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

législatives relatives à la résolution et à la restructuration des banques ainsi qu'à la récupération des dépôts constituent des étapes importantes, bien que la reprise du secteur bancaire demeure conditionnée par la mise en œuvre effective de ces réformes.

PALESTINE

1. CISJORDANIE : LA LÉGÈRE PROGRESSION DE L'EMPLOI NE SUFFIT PAS À ENRAYER LA HAUSSE DU CHÔMAGE

Selon les données publiées le 11 novembre par le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), le taux de chômage en Cisjordanie a atteint 28,1 % au troisième trimestre 2026, contre 27,9 % au trimestre précédent. Le nombre de chômeurs est ainsi passé de 284 000 à 291 000 personnes, malgré une progression de 11 000 emplois sur le marché local (+1,6 %), principalement dans les services, les transports et communications et l'agriculture. Cette évolution s'explique notamment par une augmentation du taux de participation à la population active, passé de 44,9 % à 45,3 % entre les deux trimestres. L'accès à l'emploi demeure particulièrement difficile pour les jeunes diplômés de 19 à 29 ans, dont le taux de chômage atteint 44 %, et jusqu'à 58,5 % pour les femmes de cette catégorie.

La persistance d'un chômage élevé s'accompagne d'une forte précarité de l'emploi : 37,6 % des salariés du secteur privé travaillent sans contrat et 13,2 % perçoivent une rémunération inférieure au salaire minimum légal de 1 880 NIS mensuels. Parallèlement, le nombre de Palestiniens employés en Israël et dans les colonies a légèrement diminué, passant de 53 000 à 52 000 personnes entre les deuxième et troisième trimestres. Cette situation continue de peser sur les revenus des ménages et la consommation intérieure, tandis que la création d'emplois locaux reste insuffisante pour absorber l'augmentation de la population active.

2. COP 31 : LA PALESTINE CHERCHE À MOBILISER LES FINANCEMENTS CLIMATIQUES POUR LA RECONSTRUCTION DE GAZA

À l'occasion de la 31ème Conférence des Nations unies sur le climat (COP31), organisée du 9 au 20 novembre à Antalya, en Turquie, le Premier ministre palestinien Mohammad Mustafa a appelé à intégrer la reconstruction de Gaza dans les priorités des mécanismes internationaux de financement climatique. Dans son intervention du 12 novembre, il a souligné l'ampleur des dommages environnementaux provoqués par la guerre, notamment la destruction des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité, des infrastructures de gestion des déchets et des terres agricoles. Ces destructions, auxquelles s'ajoutent les restrictions d'accès aux ressources naturelles, compromettent durablement les capacités de production et accentuent les risques sanitaires et environnementaux.

En marge de la conférence, Mohammad Mustafa s'est notamment entretenu, le 11 novembre, avec Mafalda Duarte, directrice exécutive du Fonds vert pour le climat, afin d'examiner les possibilités de coopération et de financement de projets environnementaux palestiniens. Les autorités palestiniennes souhaitent en particulier promouvoir les énergies renouvelables, la gestion durable de l'eau et des déchets ainsi que la réhabilitation des ressources naturelles. Cette démarche vise à élargir les sources potentielles de financement de la reconstruction, au-delà des instruments traditionnels de l'aide humanitaire et du développement, en mobilisant des financements concessionnels et des partenariats internationaux. Elle se heurte toutefois aux contraintes d'accès aux territoires, aux infrastructures et aux ressources, ainsi qu'aux conditions d'éligibilité des projets aux financements climatiques. Aucun nouvel engagement financier chiffré n'a, à ce stade, été annoncé à l'issue de ces échanges.

3. L'OIT MOBILISE LES BAILLEURS INTERNATIONAUX POUR SOUTENIR LA RECONSTRUCTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'Organisation internationale du travail (OIT) a organisé, le 10 novembre à Genève, une réunion internationale de mobilisation des bailleurs en faveur de son Programme pour le travail décent et la relance dans le territoire palestinien occupé pour la période 2026-2029. Convoquée à l'initiative du directeur général de l'OIT avec le Qatar et les Pays-Bas, cette réunion a rassemblé des représentants des États donateurs, des autorités palestiniennes, des organisations patronales et syndicales. Le

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

programme s'articule autour de trois priorités : le rétablissement de l'emploi et des capacités productives des entreprises, le renforcement de la protection sociale et l'amélioration de la gouvernance du marché du travail. Il prévoit notamment des interventions en faveur de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat, de la création d'emplois d'urgence et du soutien aux petites et moyennes entreprises.

La réunion a permis de recueillir plusieurs engagements financiers, dont une contribution italienne de 5 M EUR sur trois ans et la confirmation par le Koweït du maintien de sa contribution annuelle de 500 000 USD. La France et l'Union européenne figuraient également parmi les participants ayant exprimé leur soutien au programme. Le 13 novembre, le Conseil d'administration de l'OIT a adopté à l'unanimité une décision en faveur du renforcement de la coopération au développement dans les territoires palestiniens. Dans un contexte marqué par la destruction de nombreux emplois, la contraction des revenus et la fragilisation du tissu entrepreneurial, cette initiative vise à faire de l'emploi et de la protection sociale des composantes centrales de la reconstruction économique. Son efficacité dépendra néanmoins de la mobilisation effective des financements et de la capacité à rétablir des conditions permettant aux entreprises de reprendre durablement leurs activités.

SYRIE

1. ÉCONOMIE NUMÉRIQUE : PRÉPARATION D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE SPÉCIFIQUE POUR LES START-UPS

Le ministre des Communications et des Technologies de l'information, Abdul Salam Haykal, a annoncé la préparation d'un cadre national de soutien à l'entrepreneuriat technologique. Le ministère travaille avec les ministères des Finances, de l'Économie et de l'Enseignement supérieur à l'élaboration d'une législation spécifique aux start-ups, destinée notamment à simplifier leur enregistrement et à faciliter leur développement. Un groupe de travail interministériel a été constitué en ce sens. Cette initiative s'inscrit dans le programme national de transformation numérique, qui couvre les services publics mais également la santé, l'éducation et le commerce. Les autorités identifient notamment des besoins dans les services de livraison du dernier kilomètre et le commerce électronique. Aucun calendrier législatif, dispositif de financement ou budget d'accompagnement n'a été annoncé à ce stade.

2. CONNECTIVITÉ INTERNATIONALE : REPRISE D'UNE LIAISON AÉRIENNE DIRECTE MUNICH-DAMAS

Syrian Airlines a inauguré le 12 novembre son premier vol direct entre Munich et Damas. À date, **sept liaisons directes entre Damas et l'Europe ont été rétablies**, desservant Amsterdam (3 vols/semaine, Syrian Airlines), Copenhague (1, Syrian Airlines), Vienne (2, Syrian Airlines), Berlin (4 au total : 2, Syrian Airlines et 2, Sundair), Munich (2, Syrian Airlines), Düsseldorf (2, LEAV Aviation et World Ticket) et Bucarest (2, Dan Air). Deux nouvelles liaisons sont annoncées pour début décembre : Damas–Athènes (opérée par Aegean Airlines, 4 vols/semaine) et Damas–Cologne, (opérée par LEAV Aviation, 1 vol / semaine).

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr